



CHARTRE CLIENTS

Chers Clients,

Nous vous souhaitons la bienvenue aux Thermes Marins de Saint-Malo, et sommes très heureux de vous accueillir au sein de notre établissement.

Pour votre sécurité et celle de nos collaborateurs, nous avons mis en place les mesures sanitaires des métiers de l'hôtellerie et la restauration.

Nous vous présentons la liste de nos engagements, garants de l'utilisation de nos espaces avec sérénité.

Nos engagements

Nous avons :

- ✓ Formé et équipé toutes nos équipes.
- ✓ Aménagé nos espaces.
- ✓ Mis en place de nouvelles procédures de désinfection de tous nos espaces.
- ✓ Revu les protocoles de nettoyage de vos chambres ou appartements, lieux de restauration et espaces bien-être.
- ✓ Mis du gel hydroalcoolique accessibles dans les zones communes.

Nos recommandations

Nous vous invitons à :

- ✓ Respecter les « Gestes barrières » que nous connaissons tous.
- ✓ Utiliser le gel hydroalcoolique mis à votre disposition.
- ✓ Respecter les marquages au sol et la distanciation avec les autres clients et les équipes.

Nous sommes à l'écoute de vos retours d'expériences, de vos idées ou expertises qui pourraient nous permettre de nous améliorer dans toutes nos démarches.

Nous vous souhaitons un très agréable séjour parmi nous !

L'équipe du Grand Hôtel des Thermes

Pass sanitaire et port du masque

✓ Le pass sanitaire vous sera demandé pour accéder à :

- Restaurants (petit-déjeuner, déjeuner, dîner et terrasse incluse) et Bars
 - Piscine de Détente, Parcours Aquatic, Sauna et Hammam et Salle de Cardio-Musculation
 - Thalassothérapie et Spa
 - Le « pass sanitaire » consiste en la présentation, numérique (via l'application TousAntiCovid) ou papier, d'une preuve sanitaire. A date, cette obligation concerne les adultes de plus de 18 ans.
- ✓ Le port du masque est maintenu obligatoire dans tous les espaces communs de l'hôtel et de la thalassothérapie pendant la phase de mise en place du pass sanitaire et selon la situation sanitaire. A prévoir en nombre suffisant, notamment pour les soins thalasso et spa.

Chambre

- ✓ Nous vous invitons à aérer régulièrement votre chambre dans la mesure du possible (climat).
- ✓ Vous souhaitez l'entretien de votre chambre ? Précisez-le à votre femme de chambre en accrochant la pancarte à votre départ de votre chambre. Dans la mesure du possible, nous vous remercions de veiller à un rangement régulier de vos effets personnels et de bien vouloir quitter votre chambre lors de cet entretien afin de limiter les contacts. Seul le linge éponge posé sur le sol de votre salle de bain sera considéré comme « à remplacer ».
- ✓ Vous ne souhaitez pas d'intervention dans votre chambre ? Nous vous remercions de prévenir la réception.

Petit-déjeuner & Restaurant et Bar

- ✓ **Pass sanitaire requis** pour accéder au restaurant et au bar.
- ✓ Petit-déjeuner :
 - en chambre à privilégier (Fiche de commande à remplir et à accrocher à l'extérieur de la porte de votre chambre)
 - au restaurant Le Cap Horn (pass sanitaire requis)
- ✓ Restaurants sur réservation : Le Cap Horn (Tel 7540) et La Terrasse (Tel 7065)

Espace Bien-être et Spa

- ✓ **Pass sanitaire requis** pour l'ensemble des espaces de la thalassothérapie et du Spa.
- ✓ Masque obligatoire dans tous les soins.
- ✓ Mesure sanitaires renforcées et prise de réservation à l'accueil thalasso (Tel 7000) ou à l'accueil du Spa (Tel 7065) de 9h à 18h.

Salles de séminaire

- ✓ Port du masque obligatoire.
- ✓ Gel hydroalcoolique disponible en salle.
- ✓ Nommer un chef de groupe garant des gestes barrières, responsable des accès à votre salle de réunion.
- ✓ Aérer régulièrement (toutes les 3 heures) les pièces fermées, pendant quinze minutes, sans oublier de fermer par sécurité à votre départ.